



---

**CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES DE LA MINGANIE**

1239, rue de la Digue, Havre-Saint-Pierre (QC) G0G 1P0

Téléphone : 418 538-2644 – Télécopieur : 418 538-3167

---

**PROCÈS-VERBAL** de la 1<sup>re</sup> séance extraordinaire du conseil d'établissement du Centre d'éducation des adultes de la Minganie, tenue le mardi 23 janvier 2024, de 19 h à 19 h 40, par réunion Teams.

**Conseil d'établissement 2023-2024**

Présences : M<sup>mes</sup> Vicky Arseneault, directrice du centre  
Carolanne Côté, représentante des groupes sociocommunautaires  
Maude Flowers, représentante des groupes socioéconomiques  
Manon Desmarais, représentante du personnel professionnel  
Chantal Ouellet, représentante des enseignants  
Sonia Richard, représentante des groupes sociocommunautaires  
Amélie Vigneault, représentante du personnel de soutien  
Karine Vigneault, représentante des groupes socioéconomiques

**1. Mot de bienvenue et ouverture de la réunion**

La séance est ouverte à 19 h. M<sup>me</sup> Vicky Arseneault, directrice du centre souhaite la bienvenue aux membres présents.

**2. Vérification du quorum et nomination d'une secrétaire**

Le quorum étant atteint, la réunion débute. M<sup>me</sup> Amélie Vigneault fait office de secrétaire.

**3. Lecture et adoption de l'ordre de jour**

M<sup>me</sup> Vicky Arseneault donne lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par M<sup>me</sup> Karine Vigneault que l'ordre du jour soit adopté comme présenté.

**Résolution CE-23-24-09 adoptée à l'unanimité.**

**4. Plan de lutte à l'intimidation**

M<sup>me</sup> Vicky Arseneault donne lecture du Plan de lutte contre la violence et l'intimidation. Quelques erreurs ont été détectées par les membres. M<sup>me</sup> Amélie Vigneault précise que les modifications seront apportées.

**4.1. Dépliant destiné aux élèves – Plan de lutte**

Un dépliant résumant le plan de lutte et les étapes à suivre lors de situation de violence ou d'intimidation a été créé et présenté aux membres. Un exemplaire sera remis à chaque nouvelle inscription. Il est proposé par M<sup>me</sup> Amélie Vigneault que le Plan de lutte et le dépliant soient adoptés avec les modifications apportées.

**Résolution CE-23-24-10 adoptée à l'unanimité.**

**5. Levée de la rencontre**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M<sup>me</sup> Karine Vigneault que la réunion soit levée à 19 h 40.

**Résolution CE-23-24-11 adoptée à l'unanimité.**

La présidente,

Karine Vigneault

La directrice,

Vicky Arseneault